

AVIS DES SOCIÉTÉS*

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS

SOCIÉTÉ MAGASIN GÉNÉRAL S.A.
Siège social : 28 Rue Kamel Ataturk – 1001 Tunis

La Société Magasin Général publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2014.

Unité: Millier de dinar

Indicateurs d'activité	2 ^{ème} trimestre 2014*	2 ^{ème} trimestre 2013*	30/06/2014*	30/06/2013	31/12/2013
CA TTC	207 461	142 772	353 444	260 815	577 992
CA HT	197 891	135 618	337 737	248 431	550 039
Charge du personnel	13 321	9 761	24 227	19 895	42 354
Ratio Masse salariale/CA	6,73%	7,20%	7,17%	8,01%	7,70%
Nombre des points de vente	78	69	78	69	71
Délai règlements fournisseurs en J			90j	90j	90j

* Selon les données comptables disponibles

Commentaires :

1. Le chiffre d'affaires HT du 2^{ème} trimestre 2014 a enregistré une évolution d'environ 45% par rapport à celui enregistré à la même période de l'exercice précédent, et ce suite à l'adjonction de six points de vente PROMOGRO à partir du deuxième quinzaine du mois d'Avril 2014.

Sans tenir compte de l'effet de l'intégration des six points de vente de l'enseigne PROMOGROS, le CA HT a enregistré une augmentation de 19%.

2. Les charges du personnel du 2^{ème} trimestre 2014 ont enregistré une augmentation de 36% par rapport à celles constatées au cours du 2^{ème} trimestre de l'année précédente et ce suite à l'ouverture de nouveaux points de vente et l'intégration de six points de vente PROMOGRO.

3. Le ratio masse salariale rapportée au CA passe de 8,01% à la fin du 1^{er} semestre 2013 à 7,17% à la fin du premier semestre 2014, avec une pointe de 6,73% au cours du trimestre avril-juin 2014.

4. Le nombre de point de vente est passé de 69 unités à la fin du 2^{ème} trimestre 2013 à 78 unités à la fin du 2^{ème} trimestre 2014, et ce suite à l'ouverture des 3 points de vente : « BATAM ENTILEKA » ; « MG MEDIAN JEDIDA » et « MG BORDJ CEDRIA » et la migration de six points de vente PROMOGRO (Activité détail) vers la SMG à savoir : MG MAXI LA MARSA ; MG MAXI DJERBA ; MG MAXI KAIROUAN ; MG MAXI SOUSSE ; MG MAXI SFAX et MG MAXI GABES.

* Le CMF a invité la société à se conformer aux dispositions de l'article 44 bis et à l'annexe 11 du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne en insérant les indicateurs d'activité suivant :

- Coût d'achat des marchandises vendues (hors taxes) ;
- Charges financières ;
- Produits financiers ;
- Trésorerie nette ;
- Surface totale des points de vente en m²
- Effectif moyen.